



**Accidents de travail : un guide pour accompagner les victimes et leurs familles est publié**

## ➤ **Accompagnement des victimes d'accidents de travail et de leurs proches**

En se basant sur des chiffres recensés en 2022, le Ministère du travail rappelle que les travailleurs victimes d'accidents du travail, et/ou leurs familles, ne sont pas toujours informés des démarches à suivre ni des différents droits dont ils disposent.

Pourtant, les conséquences d'un accident du travail peuvent être gravissimes.

A cet égard, le Ministère du travail a donc conçu un guide à destination des victimes d'accidents professionnelles dans le but d'assurer un accompagnement efficace dans les démarches à suivre en vue de faire valoir leurs droits.

### ➤ **La portée du guide**

Le guide s'articule autour de 10 fiches qui permettent notamment de répondre aux problématiques suivantes :

- L'accident du travail, qu'est-ce que c'est ?
- Votre arrêt de travail : quelles conséquences sur votre contrat de travail ?
- Comment préparer la reprise du travail ?
- Vous êtes en capacité de reprendre votre poste de travail
- Vous êtes déclaré inapte à votre poste
- Vous êtes licencié pour inaptitude suite à votre accident du travail
- Un membre de votre famille est décédé suite à un accident du travail
- Les acteurs intervenant à la suite d'un accident du travail
- L'intervention du juge pénal
- Obtenir réparation de votre préjudice auprès du tribunal judiciaire

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/un-guide-pour-accompagner-les-victimes-d-accidents-du-travail-et-leurs-familles>